

# ACTION URGENTE

## RISQUE DE FERMETURE IMMINENTE DU CAMP DE RÉFUGIÉ·E·S DE PIKPA

Les autorités grecques ont l'intention de fermer le centre d'accueil de réfugié·e·s de PIKPA, un lieu ouvert et autogéré, le 15 octobre. Cet établissement a été créé à Lesbos en 2012, et a accueilli des milliers de personnes réfugié·e·s et en quête d'asile parmi les plus vulnérables. Les autorités grecques doivent annuler la décision de fermer PIKPA, laisser cette organisation fonctionner librement, protéger ses quelques 100 résident·e·s, et proposer et promouvoir des espaces ouverts et sûrs pour les personnes réfugié·e·s et demandeuses d'asile en Grèce.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

**Notis Mitarachi**

**Minister for Immigration and Asylum of the Hellenic Republic**

Thivon 198Ag. Ioannis Rentis 182 33, Athens, Grèce

Courriel : [minister@migration.gov.gr](mailto:minister@migration.gov.gr)

Twitter : @nmitarakis

**Copie : George Stamatīs**

**General Secretary for Social Solidarity and Combating Poverty**

**Ministry of Labour of the Hellenic Republic**

Courriel : [ggp@yeka.gr](mailto:ggp@yeka.gr)

Monsieur le Ministre,

Je vous écris afin de vous faire part de la profonde inquiétude que m'inspire la décision de fermer le centre d'accueil pour réfugié·e·s de **PIKPA**, un lieu ouvert et autogéré sur l'île de Lesbos, et de mettre fin à ses activités d'ici au 15 octobre.

Grâce au travail de son personnel et de ses bénévoles, PIKPA a accueilli et assisté des milliers de réfugié·e·s et de demandeurs et demandeuses d'asile parmi les plus vulnérables depuis 2012, en leur fournissant un hébergement sûr. PIKPA représente depuis 2015 un autre mode d'accueil que celui proposé au camp de Moria, qui était surpeuplé et où les conditions de vie étaient inhumaines.

Après qu'une série d'incendies dévastateurs a détruit le camp de Moria, des personnes réfugiées et en quête d'asile à Lesbos ont été transférées dans un camp provisoire récemment établi sur l'île. Ce camp ne représente cependant qu'une solution temporaire, ne fournit pas de conditions de vie suffisantes pour ses résident·e·s, ni de garanties adéquates pour les personnes vulnérables.

PIKPA accueille actuellement une centaine de demandeurs/demandeuses d'asile et réfugié·e·s en situation de vulnérabilité, notamment 21 mineur·e·s non accompagnés, et on ne sait pas clairement ce qui va advenir de ces personnes si le centre est fermé. Leur transfert dans le camp provisoire de Lesbos les exposerait à certains risques.

Les personnes réfugiées et en quête d'asile à Lesbos et sur d'autres îles vivent dans des conditions sordides ; c'est pourquoi le soutien des organisations non gouvernementales (ONG) est essentiel. Au lieu de restreindre la capacité des ONG à fonctionner, le gouvernement grec doit soutenir leurs actions, protéger et promouvoir les centres ouverts et sûrs pour les réfugié·e·s et les personnes demandant l'asile en Grèce.

**Je vous exhorte à faire le nécessaire pour que la décision de fermer le camp de PIKPA soit révoquée, à protéger ses résident·e·s et à créer les conditions requises pour que les ONG et les acteurs humanitaires continuent à fournir des services essentiels aux demandeurs d'asile et réfugié·e·s.**

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Depuis 2012, le foyer PIKPA, ouvert et autogéré, qui est dirigé par l'ONG Lesbos Solidarity, a proposé un hébergement et d'autres services à plus de 30 000 réfugié-e-s et demandeurs/demandeuses d'asile sur l'île de Lesbos, en particulier appartenant à des groupes particulièrement vulnérables tels que les familles, les victimes de torture et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées. Les efforts déployés par ce centre et son apport sont largement reconnus, notamment par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui a décerné le prix Nansen à la fondatrice de PIKPA en 2016. Cela fait longtemps qu'Amnesty International collabore avec PIKPA et Lesbos Solidarity. En 2018, Kumi Naidoo, ancien secrétaire général d'Amnesty International, a rencontré plusieurs représentant-e-s d'ONG établies à Lesbos, notamment Lesbos Solidarity, et s'est rendu à PIKPA dans le cadre de sa mission en Grèce.

PIKPA et d'autres lieux, tels que le camp de Kara Tepe, qui est géré par la municipalité de Lesbos, sont aux antipodes du « modèle Moria » et représentent une autre approche de l'accueil des demandeurs d'asile et réfugié-e-s, s'appuyant sur la collectivité et la solidarité, et offrant sécurité et dignité à leurs résident-e-s. Tout comme PIKPA, le centre de Kara Tepe est menacé de fermeture (voir : <https://www.lesvossolidarity.org/en/blog/news/save-dignity-save-pikpa-and-kara-tepe>).

PIKPA a précédemment été menacé de fermeture à plusieurs reprises, notamment en 2018. Le personnel de PIKPA et de Lesbos Solidarity a par ailleurs été visé par diverses attaques de la part d'individus et de groupes locaux (pour en savoir plus, consultez un rapport d'Amnesty International paru en avril 2020 : <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur01/2077/2020/en/>).

L'annonce concernant la fermeture imminente de PIKPA et de Kara Tepe survient à un moment où les ONG travaillant sur les migrations et l'asile en Grèce sont de plus en plus souvent diabolisées, comme Amnesty International l'a souligné dans un rapport datant de mars 2020 (<https://www.amnesty.org/fr/documents/eur01/1828/2020/en/>). Outre des manœuvres visant à poursuivre en justice les défenseur-e-s des droits humains qui soutiennent les réfugié-e-s et les migrant-e-s, illustrées par le cas de Sarahardini et Sean Binder, le gouvernement a introduit en avril 2020 de nouvelles règles plus strictes régissant la conduite et l'enregistrement des ONG, qui ont fortement restreint la liberté d'association et la capacité de fonctionnement des organisations (voir à cette adresse : <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur25/2821/2020/en/>). Les autorités ont également adopté un discours ouvertement hostile aux ONG. Giorgos Koumoutsakos, le ministre adjoint de l'Immigration et de l'Asile, les a par exemple comparées à des sangsues (<https://www.amnesty.org/en/documents/eur25/2821/2020/en/>).

La Grèce est l'un des principaux pays d'accueil pour les réfugié-e-s et les personnes en quête d'asile en Europe, ainsi que l'un des pays où l'Union européenne (UE) a lancé son approche dite des « hotspots » ou des « centres de crise », établissant de vastes centres d'accueil et d'identification sur les cinq îles de la mer Égée. Depuis la « crise des réfugié-e-s » de 2015 et à la suite de l'accord conclu en 2016 entre l'UE et la Turquie, qui a eu pour conséquence la privation de liberté des personnes arrivant sur les îles grecques, ces centres, en particulier le camp de Moria à Lesbos, sont constamment surpeuplés et les conditions de vie sur place sont loin de respecter les normes en la matière. En vertu de ces politiques communautaires, plus de 22 000 personnes vivent actuellement dans des conditions déplorables dans les centres d'accueil et d'identification des îles grecques, qui sont conçus pour en accueillir un peu plus de 6 000.

Plusieurs incendies qui se sont succédés à partir du 8 septembre 2020 ont mené à la destruction du camp de Moria, laissant ses quelque 13 000 résident-e-s sans abri. Depuis la mi-septembre, les résident-e-s de Moria ont été transférés dans un centre provisoire construit à la hâte dans la zone de Kara Tepe. Des mineur-e-s non accompagnés précédemment logés à Moria ont été transférés en Grèce continentale. Les conditions de vie dans ce nouveau centre temporaire ne respectent pas les normes, et il n'existe aucune garantie adéquate pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Le ministre grec de l'Immigration et de l'Asile est l'autorité centrale compétente en ce qui concerne tous les aspects des politiques de migration et d'asile, notamment les centres d'accueil et d'identification et les relations avec les ONG et les autres acteurs travaillant dans ces domaines. Depuis la fin 2019, le ministre est un ardent défenseur d'une gestion centralisée du système d'accueil en Grèce, par le biais de la création de centres « fermés et surveillés » et de la fermeture progressive des autres modes d'hébergement envisageables, comme ceux proposés dans des hôtels en Grèce continentale. Le centre provisoire établi à Lesbos peut être considéré comme un premier exemple de ce modèle, mais d'autres centres sont en cours de création sur d'autres îles de la mer Égée, le but étant de remplacer totalement les camps ouverts.

**LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS** : Anglais ou grec  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE** : 30 novembre 2020  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.